99- "Petits pas" pour tous - année 1

Jumelage - CCNN / Port Boyer

Le CCN de Nantes et l'école Port Boyer poursuivent leur partenariat et entrent en jumelage.

Le CCN va embarquer les enseignant.e.s pour qu'ensemble, ils permettent aux enfants de découvrir et de s'approprier la matière chorégraphique mais aussi d'emmener la danse au delà des portes de l'école en construisant des projets avec les familles, les habitants, les associations du quartier... Les 7 classes maternelles vont chacune partir en itinéraires "Explorer" pour cette première année de jumelage.

Le jumelage désigne un partenariat privilégié instauré dans la durée entre une école et une structure culturelle. Il favorise la concertation, la confrontation créative et l'émergence de nouvelles pratiques. Les deux équipes, éducative et culturelle, s'engagent à construire une programmation d'actions avec une progression pluriannuelle au bénéfice des enfants, des personnels et des familles.

MODALITÉS

Niveaux: PS MS GS

Tarification: Gratuité sauf pour les spectacles: par enfant et par specatcle 1€ en REP+, REP et à aider / 5 € hors REP

Durée globale du projet : année 1
Période ou date : septembre 24 à juin 25

Nombre de classe : 7

Critères spécifiques : Jumelage destiné à l'école maternelle Port Boyer

Ressource: https://echos-ambrasenatore.com/, Echos, https://www.numeridanse.tv/, Ressources vidéo danse

PROPOSÉ PAR

Centre Chorégraphique National de Nantes (CCNN)

Pauline TESSIER TALON Attachée à la médiation et à la

culture chorégraphique

Tel.: 02 40 93 31 25 Email: p.tessiertalon@ccnn.fr

Centre Chorégraphique National de Nantes (CCNN)

Lise FASSIER Artiste chorégraphique attachée à

l'accompagnement des pratiques

artistiques et culturelles

Tel.: 06 59 47 71 53 Email: I.fassier@ccnn.fr

Centre Chorégraphique National de Nantes (CCNN)

Vincent Blans Artiste Chorégraphique et

responsable pédagogique

Tel.: 02 40 93 31 25 Email: v.blanc@ccnn.fr

DES PRINCIPES + 2 PARTENAIRES = 1 PROGRAMMATION

Le jumelage désigne un partenariat privilégié instauré dans la durée, entre une école et une structure culturelle.

Sur 2 à 3 années, le jumelage :

- permet de dépasser la juxtaposition d'actions pour aboutir progressivement à une programmation collective et qualitative,
- favorise le partage de connaissances et de pratiques, l'engagement des équipes et l'implication des enfants,

Il se concrétise par un programme d'actions entre l'école et la structure concernant à minima le temps scolaire.

- Sur la base des ressources proposées par la structure, une programmation par classe ou niveau de classes en cohérence avec le projet d'école est conçue prenant en compte une évolution pour l'année 2.
- Selon les moyens dédiés, le jumelage pourra concerner également les enfants sur le temps périscolaire, le personnel éducatif et les familles.
- Testé avec des structures et écoles volontaires en 2022-2023, le jumelage se conclura en année 1 par une réunion bilan. Les équipes devront faire valoir leur volonté et leur engagement pour poursuivre cette programmation conjointe en année 2.

LA STRUCTURE CULTURELLE

Pour être éligible, la structure doit programmer des activités ou spectacles pour lesquels elle priorisera une ou plusieurs écoles.

Elle doit pouvoir assurer la coordination et la mise en œuvre du projet.

L'ÉCOLE

La candidature d'une école doit porter sur l'engagement de plusieurs enseignants et présenter un argumentaire précisant l'objectif pour l'école, pour les classes ou par niveau.

Besoins spécifiques

Calendrier :

- juillet 24 : attribution des partenariats « approfondir » et « jumelage ».
- septembre-octobre 24 : réunion de travail entre la structure culturelle et l'école partenaire pour établir un programme d'actions par classe.
- octobre 24-juin 25 : année 1 du jumelage
- mai 25 : réunion bilan : les équipes éducatives et culturelles devront faire valoir leur volonté et leur engagement pour poursuivre cette programmation conjointe en année 2.
- juin 25 : les écoles confirment leur souhait en candidatant au « jumelage » pour l'année 2.

PRÉPARATION AVEC LES ENSEIGNANTS DES 7 CLASSES



Quand

septembre 2024

Pour construire la programmation pour chaque classe : présentation de la structure, des actions proposées, des ressources définition d'objectifs communs, répartition des rôles entre les acteurs éducatifs et culturels, place des enfants, calage du calendrier.

Cette rencontre permet aux enseignants de penser ce jumelage toute l'année avec leur classe entre les étapes programmées avec la structure.

7 CLASSES EN "EXPLORER"

FRÉQUENTER

- Spectacle "Petits pas" (1h pour Les 7 classes de PS-MS-GS)

Il s'agit d'une proposition à la fois artistique et pédagogique à partir de l'univers d'Ambra Senatore que nous proposons de faire dans les classes. Elle se compose d'un duo de 10/15 minutes suivi d'un temps d'échange où les enfants participent à des jeux chorégraphiques ludiques.

- Visite "En mouvement au musée" du Musée d'Arts de Nantes (1h pour 4 classes de MS-GS)

Cette visite donne aux élèves l'occasion d'une rencontre directe avec quatre œuvres des collections du musée autour d'une thématique qui traverse l'histoire de l'art : la représentation du mouvement.

Le mouvement peut être montré par les attitudes et les positions des corps représentés mais aussi par la composition de l'œuvre qui met en évidence la gestualité de l'artiste. Parfois, le support, l'œuvre ou encore le spectateur peuvent être en mouvement.

- Spectacle dans une salle partenaire de l'agglomération (1h pour 3 classes de PS-MS)en cours de construction...

S'APPROPRIER

Exemple pour les enfants menés par l'enseignant•e

Les enfants pourront être invités à écrire (mots pour les plus grands) et dessiner autour de leur expérience de danseurs et de spectateurs. Les classes peuvent à la fin réaliser une affiche!

Outils, ressources mis à disposition des équipes pour faciliter l'appropriation des connaissances pour les élèves :

- ÉCHOS : site ressources sur le travail artistique d'Ambra Senatore (cf Lien actif dans les modalités)
- Numéridanse.tv : plateforme de la danse. Elle donne accès à un fonds vidéo unique (spectacles filmés, documentaires, interviews, fictions, vidéo danse.) et à un portail jeunesse (cf Lien actif dans les modalités)
- Dossier d'accompagnement scolaire de la pièce "petits pas"

CCN DE NANTES - AMBRA SENATORE

Ambra Senatore, chorégraphe italienne, a posé ses bagages au Centre Chorégraphique National de Nantes depuis le 1er janvier 2016 après des années de voyages artistiques qui ont nourri son travail. Elle, qui a fait de l'humain son terreau créatif privilégié, a imaginé un endroit vivant et vibrant dans lequel toutes et tous peuvent y trouver une place : artistes bien sûr, mais aussi habitants, amateurs, partenaires du territoire nantais.

Ouvert et accessible à tous, le CCNN est un espace où l'on fabrique, expérimente, partage et transmet.